

Synthèse du Bureau de l'Unédic



16 septembre 2021

ACTUALITES

Préparation du Comité de suivi de la convention tripartite 2019-2022 entre l'Etat, l'Unédic et Pôle emploi (COSUI)

Le 23 septembre 2021 se tiendra le prochain comité de suivi de la convention tripartite entre l'Etat, l'Unédic et Pôle emploi. L'ordre du jour de la réunion, présenté aux membres du Bureau, porte sur : les impacts de la crise, les indicateurs et notamment ceux de retour à l'emploi durable, et les éléments de financement de l'opérateur en 2022 compte tenu de la baisse significative des recettes du régime en 2020. Les membres du Bureau donnent mandat au président et à la vice-présidente pour porter les éléments discutés en séance au Comité de suivi de la convention tripartite.

SUIVI

Suivi des effets de la crise sur l'Assurance Chômage

Une note présentant les effets de la crise sur l'emploi est portée à la connaissance du Bureau. Après la chute historique de l'emploi au 1er semestre 2020, l'emploi a fortement rebondi à partir du 3eme trimestre de cette même année. Aujourd'hui, l'emploi semble bien orienté. Au 2^{ème} trimestre 2021, il est revenu au niveau de fin 2019. Cette amélioration conjoncturelle se traduit par une forte augmentation des embauches depuis fin avril 2021 et un faible nombre de défaillances d'entreprises. Les inscriptions à Pôle emploi ne sont cependant pas encore revenues à leur niveau d'avant-crise.

À la fin du premier semestre 2021, le nombre d'allocataires indemnisés reste élevé (2,9 millions de personnes). La baisse globale des sorties comme des entrées en indemnisation s'est traduite par une augmentation du nombre d'allocataires, indemnisés plus souvent et plus longtemps en 2020 et début 2021.

En 2020 et 2021, l'Assurance chômage a aussi été impactée par le prolongement des droits accordé aux demandeurs d'emploi en fin de droits. La note indique que 1,2 million de personnes en ont bénéficié, dont 880 000 à partir du 2^{ème} confinement entre novembre 2020 et juin 2021. Les allocataires concernés ont majoritairement ouvert des droits de courte durée, à la suite d'un CDD ou d'une mission d'interim.

Suivi financier des mesures d'urgence Covid 19

Les membres du Bureau prennent connaissance d'une note présentant le montant de dépense engagé depuis le début de la crise et les effets sur les recettes des principales mesures d'urgence mises en place sur le champ de l'assurance chômage. Depuis le début de la crise sanitaire et jusqu'au milieu de l'année 2021, les principales mesures d'urgence ont déjà conduit à un endettement supplémentaire de 16,8 Md€ (dont 13,5 Md€ dû à l'activité partielle) à la charge de l'Unédic. Cet endettement supplémentaire devrait atteindre 19,7 Md€ à la fin de l'année 2021.

Situation de l'Assurance chômage

Bénéficiaires de l'Assurance chômage à fin mai 2021

Champ : Assurance chômage (ARE, CSP), France entière. Données CVS. Source : STMP au sens du FNA

Bénéficiaires de l'Assurance chômage (ARE, ARE Formation, CSP)	3 106 000
Variation sur 1 mois	0,1 %
Variation sur 1 an	- 9,2 %

Flux de trésorerie, en millions d'euros, à fin août 2021

Source : Unédic, DFT

Cumul annuel Contributions	26 141
Cumul annuel Dépenses*	35 145
Dette nette de l'Assurance chômage	- 64 066

*dépenses d'indemnisation, cotisations sociales des demandeurs d'emploi (retraite et assurance maladie) et financement de Pôle emploi